

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

santé)))



AMI 2024 - 2028 PREVA'NA

Prévention et actions en Région Nouvelle-Aquitaine



Faire de la Nouvelle-Aquitaine
un territoire de bonne santé

Rendez-vous sur :
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

nouvelle-aquitaine.fr



««« Quels sont les objectifs généraux ?

- › Promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité
- › Agir sur certains déterminants de santé (facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux)

««« Quels sont les priorités ?

- › **Priorité 1.** Développer des actions structurantes et innovantes en matière de prévention et de promotion de la santé misant sur l'activité physique.

Objectif 1 : Soutenir des structures régionales et des opérateurs professionnels identifiés comme chefs de file dans la mise en place d'actions préventives structurantes sur les enjeux de l'activité physique des jeunes.

Objectif 2 : Favoriser l'émergence de projets structurants locaux innovants portés par des collectivités locales et/ou des acteurs locaux de prévention, reflétant des problématiques territoriales spécifiques et s'adressant directement aux jeunes.

- › **Priorité 2.** « *Tu bouges t'es bien !* » Faciliter l'accès des jeunes à l'activité physique, en ciblant les plus éloignés de la pratique afin de diminuer leur sédentarité.

Objectif 1. Faire de la Région Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire en matière de promotion de l'activité physique.

Axe 1. Agir sur les comportements des jeunes ;

Axe 2. Soutenir des actions permettant d'adapter l'environnement pour faciliter le mouvement.

Objectif 2. Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique en Nouvelle-Aquitaine.

Axe 1. Mettre en place des Temps d'Échanges de Pratiques (TEP) régionaux en visioconférence entre les acteurs bénéficiaires de l'AMI pour partager les résultats et les fiches pratiques ;

Axe 2. Proposer des formations-actions à destination des acteurs engagés dans le programme « Tu bouges t'es bien ! » ;

Axe 3. Organiser une conférence régionale annuelle « Tu bouges, t'es bien ! ».

««« Quels projets sont éligibles ?

› Les projets doivent :

- › Être cohérent par rapport aux objectifs du présent AMI ;
- › Privilégier les interventions ciblant plusieurs acteurs sans les mettre en concurrence : jeunes, familles ; intervenants à plusieurs niveaux de l'action (lycée, Mission locale, CFA) ;
- › Inscrire les actions dans une approche pluri-partenaire gage de réussite du projet en mobilisant au moins 2 structures partenaires sur le territoire (établissement scolaire, collectivité locale, Mission locale, CFA, association sportive, urbaniste, société de transport, entreprise...)
- › Cibler les jeunes et notamment les lycéens, les apprentis et les jeunes suivis en Mission Locale dans leur milieu de vie, leur entourage et/ou leur environnement ;
- › Proposer des actions adaptées, c'est-à-dire stimulantes, amusantes basées sur la notion de plaisir, de collectif et de solidarité ;
- › Inscrire ces actions dans un cadre pluriannuel (durant au moins 2 ans).

««« Qui peut répondre ?

› Les candidats peuvent être les structures suivantes, implantées dans le territoire régional :

- › Les établissements scolaires et notamment les lycées publics et privés, les lycées professionnels et les lycées agricoles ;
- › L'Association Régionale des Missions locales (ARML) et les Missions locales ;
- › Les CFA ;
- › Les Maisons Familiales et Rurales ;
- › Les Etablissements de santé publics et privés ;
- › Les Associations ;
- › Les Collectivités.

Les organismes de formation ne sont pas concernés.

 1 seul projet éligible
par structure et par an.



Date limite de dépôt de dossier :

Du 1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2027

Pour tout renseignement :
RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Pôle Développement Economique et Environnemental

Service Santé, Silver Economie

contactaaprevana@nouvelle-aquitaine.fr

claire.lagarde@nouvelle-aquitaine.fr / Cheffe de projet

Tél. : 05 87 21 20 03

stephanie.torset@nouvelle-aquitaine.fr / Gestionnaire administrative

Tél. : 05 49 55 76 42

Rendez-vous sur :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**